Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 707

Artikel: 18 mai, Journée de la bonne volonté

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

11 MAI 1946

11 MAI 1946 - GENEVE

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
M== WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Grange
TANNONCES ADMINISTRATION ET ANNONCES
M¹¹• Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

6 mois • 3.50

ETRANGER • 8.—

1.e numéro . • 0.25

11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

ANNONCES

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Que la femme prenne garde de chercher toujours les causes profondes des maux plutôt que les remèdes immédiats.

E. GOURD.

Congrès féminins

La guerre finie, les activités de paix renais-sent peu à peu à l'existence, c'est le cas des congrès. En voici deux qui nous intéressent particulièrement:

A New-York

A New-York
s'est tenu les 6, 7 et 8 mai un congrès intercontinental organisé par le Conseil National
des femmes des Etats-Unis. Cette assemblée
se propose « de forger une forte chaine féminine tout autour du monde. Les Américaines
pensent que l'affranchissement de leurs sœurs
dans d'autres pays leur procure de nouvelles alliées qui pourront les aider à empécher un autre
holocauste mondial». Notre compatriote, M^{IL}
Dr. Girod, a été invitée à participer à cette
manifestation, elle a promis de donner, à
son retour, pour nos lecteurs, un récit des
impressions et des informations qu'elle aura
recueillies là-bas. recueillies là-bas.

A Zürich

la Commission du Congrès des femmes la Commission du Congres des femmes suisses a créé 8 groupes d'études qui élaborent avec elle le programme. Ces différents cercles se partagent les domaines suivants: Le foyer à la ville et à la campagne. Economie et profession. Travail social.

Arts et culture

L'œuvre de la femme et l'influence chétienne.

Hygiène et santé.

Education.

L'organisation est confiée à des sous-commissions: sous-commission des finances, de la propagande, et des publications, voyages et réception, celle enfin des manifestations et réiouissances.

Depuis la fin de mars, il existe un Secréta-

Depuis la fin de mars, il existe un Secreta-riat du Congrès: Frankengasse 3, Zurich.

Nous serons prochainement en mesure de communiquer des détails sur les travaux de ces commissions et sous-commissions afin de donner à nos lecteurs une vue plus précise de ce que sera notre congrès féminin.

Contre le travail des institutrices et des gardes-malades mariées

Nous avions salué avec joie, le 23 février dernier, le vote unanime du Grand Conseil genevois qui abrogeait partiellement la loi de 1937 visant les ménages de fonctionnaires. A cette occasion, M. de Félice avait bien voulu

A cette occasion, M. de Félice avait bien voulu écrire pour notre journal un article fort clair et bien pensé sur cette question.

Mais nos adversaires lancèrent aussitôt un referendum qui a recueilli 3596 signatures (il en fallait 35001). Le comité référendaire nous dit que les signataires se sont recrutés en majorité parmi les ouvriers et les paysans. Pourtant s'il est des ménages où couramment le mari et la femme gagnent conjointement la subsistance de la famille, c'est bien à la campagne et dans le monde ouvrier.

Comment faire comprendre à ceux qui usent librement du droit à un double gain, qu'ils ne sauraient en priver les autres? même si ces autres sont rétribués par le gouvernement?

Nous consacrerons à défendre cette cause

vernement?

Nous consacrerons à défendre cette cause de prochains articles documentaires. Il faut que l'opinion publique soit éclairée et que la minorité opposante, ne fût-elle que de 3596 électeurs, entende nos arguments.

s. A. W.-G.

18 mai, Journée de la bonne volonté

Cette date commémore l'ouverture de la pre-Cette date commémore l'ouverture de la première conférence de la paix à La Haye, le 18 mai 1899. Le petit journal La Jeunesse et la Paix du Monde fut fondé en 1927, pour donner aux écoliers un souvenir tangible du Message que les enfants du Pays de Galles adressent à leurs camarades du monde entier à l'occasion de cet anniversaire pacifiste. Ce journal, qui ne paraît qu'une fois l'an, était édité avant la guerre en 14 langues et distribué dans les écoles d'une

quinzaine de pays. De 1940 à 1944, il n'y eut quinzaine de pays. De 1940 à 1944, il n'y euti-plus que les deux éditions suisses; il est vrai que le tirage s'était développé chez nous d'une façon réjouissante, il avait passé de 10.000 exem-plaires en 1939 à 28.000 en 1945, la Suisse alé-manique atteint à peu près le même chiffre. Le Pays de Galles a repris sa publication en 1945 déjà. Souhaitons voir renaître bientôt toutes les autres éditions et aidons à le répandre!

L'ÉDUCATION DE PAIX

La Paix! C'est une création.

La Paix! C'est une création.

J'ai émis, il y a deux ans, ce vœu, que la journée éducative de 1946 nous permette de chercher ensemble Pessentiel pour élever notre
jeunesse dans une atmosphère d'instauration de
paix vraie et simple; si j'ai émis ce vœu, c'est
qu'alors, en pleine guerre, retentissaient au fond
de moi, insistantes, les voix qui, au cours des
âges, ont appelé les hommes à la paix. Ces voix
si puissantes et si claires, ont projeté au-dessus
des mélées leur rayon de lumière jusqu'au profond de nos ètres. dans une conviction absolue fond de nos êtres, dans une conviction absolue que la paix doit être, sans plus tarder, notre création; la seule qui importe, présentement, la seule qui puisse, des merveilles de notre civilisation, faire une immense gerbe lumineuse, et non pas un éclair de feu destructeur!

De quoi s'agit-il? D'imprimer dans le foyer

De quoi s'agit-il? D'imprimer dans le foyer humain, par les écoles et par les familles, une atmosphère, une conception, une action susceptibles de permettre à nos enfants de « sentir » en fonction de la paix, et non pas de la guerre, et de réaliser la paix. Autrement dit d'être convaincus nous-mêmes, que la paix (l'harmonie, l'amour) est un état à atteindre, le seul qui explique notre effort sur la terre, notre effort sur nous-mêmes.

Je vous demande pendant un moment, d'ou-

blier la guerre... Oublions toutes les pensées que, depuis son origine, l'homme lui a consacrées — forcément ou non; toutes les inventions meurtrières qu'il a créées pour sa défense, toutes les

institutions qu'il a édifiées pour apprendre le métier du combat guerrier dans la maîtrise de la force, toutes les études qu'il a faites pour rendre l'intelligence plus subtile à la ruse et à l'habileté, à l'égard de l'adversaire. Oui oublions.

Cest ce repos, au fond des meilleurs de nos jours: ce rayonnement clair des personnalités équilibrées dans la Loi.

Intes equilibrees dans la Loi.

— C'est cette communion entre l'homme qui a cherché et trouvé son repos intérieur, et les hommes qui l'entourent, et l'univers, et Celui qui en est le Générateur, le Maitre, le Père...

— C'est l'adaptation de cette Loi (ce mot est si lourd!!) C'est l'influx de cette Loi, de cet ordre au sein des sociétés d'hommes, des nations...

les éducateurs — ceux chez lesquels naissent les « petits d'hommes » comme dit Louis Meylan, autour desquels s'ébrouent les élèves; représen-

nous dit être «notre déclaration», et la répandre

Mais qu'est-ce que la paix ?

— C'est donc l'harmonic. C'est ce grand ordre des mondes obéissant à une Loi.

Et ceci, non pas en opposition à quelque chose, mais dans un épanouissement. Représentez-vous des parents, des maîtres —

autour desquels s'ébrouent les élèves; représen-tez-les vous, ayant pris position pour l'harmonie, qui s'élèvent eux-mêmes, attentifs et souples, jusqu'à elle, ayant reconnu, ou connu la sagesse qui l'ordonne, l'amour qui l'anime, quelle force saine et claire émanera d'eux! Quelle atmosphère autour d'eux respireront les enfants! Comment donc vivre cette paix que Michelet nous dit être anotre déclarations, et la répondre?



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 MAI 1946

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à SCHAFFHOUSE

ORDRE DU JOUR

Samedi 11 mai, à 15 h. 30 précises, Salle du Grand Conseil. ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

(Séance publique)

A 19 heures: Dîner à l'hôtel.

A 20 heures : Assemblée publique au "Rathauslaube"

In memoriam: M^{IIe} Emilie Gourd (M^{me} Dr. A. Leuch, Lausanne). La collaboration de la femme dans l'Etat (Mme A. Autenrieth-Gander, avocate, Rüschlikon).

Réunion familière au restaurant "Tiergarten" (Invitation de la section de Schaffhouse).

Dimanche 12 mai, à 10 heures :

Conférences publiques

au "Rathauslaube"

Les femmes et les partis politiques

Mlle A. QUINCHE, docteur en droit, avocate, à Lausai

La Suisse doit-elle et peut-elle participer à l'Organisation des Nations Unies ?

Dr. E. BOERLIN, conseiller national, Liestal.

Discussion.

A 13 heures: Dîner en commun au restaurant "Tiergarten".

Je pense, en ce moment, à un détail de ma vie d'école, mais un détail qui a son importance, justement, à ce moment! J'ai l'habitude, en quittant mes élèves, pour les vacances d'hiver, de leur donner rendez-vous, en pensée, au bruit de notre canon de la Restauration genevoise le matin du 31 décembre. Cette dernière année, où tant de peuples, comme nous alors, ont retrouvé, après l'occupation, leur liberté, ou d'autres aspirent encore à cette libération, j'ai proposé à mes grandes filles que nous joignions, cette année, à nos pensées et à nos vœux mutuels, des vœux notre écussion cantonal, au-dessus de notre em-son genevois. J'ai dit à mes élèves incertaines « Mais oui, 'imaginez aujourd'hui, au-dessus de notre écusson cantonal, au-dessus de notre emnotre ecusson cantonat, au-ucesus de noti-blème national, un écusson européen, et plus haut encore, un écusson des nations du mont blème national, un écusson européen, et plus haut encore, un écusson des nations du mon-de! »... Je 'n'ai pas eu besoin d'aller plus Join: une approbation compréhensive a passé dans les mouvements des têtes, et quelque chose, comme une affirmation claire, a glissé parmi chaque petite « foule » groupée autour du pu-

pitre...

— C'est dire, n'est-ce pas, que pour qu'une idée ait des chances de vivre (ça a l'air stupide à dire!) il faut qu'elle naisse d'abord, qu'elle forme déjà, nette et décisive dans la Qu'elle se forme par une vie, où entre da silence, de la méditation, une prise de con-tact régulière avec cette « essence », ce « fond commun de la création », en un abandon complet à cette force intime; obéissance très simple, fidèle, jusqu'à payer de sa

personne s'il le faut (et il le faut toujours pour que naisse l'« œuvre ») jusqu'à ce que cette ren-contre intérieure devienne communion de tous les instants, respiration même de la vie. Celui qui prend conscience de la réalité pro-

Cellu qui prena conscience de la realite pro-fonde de soi en face de la réalité apparente, de-vient de plus en plus apte à laisser l'enfant orienter sa petite vie vers un développement moins encombré, plus normal, plus vrai. Calme ferme, patience et tact remplaceront désirs, im-pulsions et hâte de l'éducateur.

On nous dit, et redit, que nous sommes à une bifurcation de la vie

C'est certain! Tournant magnifique, justement, C'est certain! Tournant magnifique, justement, où, dans un choix proposé au burin, il est possible d'être de ceux qui, carrément, emboitent le pas, avec des pieds solides, et des ailes aux épaules, vers l'accord, la collaboration supérieure proposés «aux fils et aux frères» de ce monde! Que l'éducateur choisisse! Et que l'«homme humain » — comme disait le philosophe chinois cité par Monod-Herzen — « que l'homme humain dépasse en lui l'homme instruit! » — Que l'idée en lui du fover domestique humain soit

l'idée en lui, du foyer domestique humain soit

